



Communiqué de presse

72/21

Montreuil, le 17 juin 2021.

Pourquoi la CGT Korian ne signe pas l'accord égalité professionnelle ?

Entre langue de bois et tartuferie, Korian s'engage... au minimum imposé par la loi ! Quelques pirouettes plus tard et Korian s'engage à conserver sa totale liberté de décider si les écarts salariaux sont justifiés ou non.

La CGT est arrivée à la table des négociations avec, entre autres, les propositions suivantes :

- ▶ revoir les grilles pour obtenir « *pour travail de valeur égale, salaire égal* » avec rattrapage de salaires le cas échéant,
- ▶ formation obligatoire et en présence contre les stéréotypes sexistes et sexuels,
- ▶ une information supplémentaire et régulière sur le sujet, afin de prévenir (Korian souhaite prévenir après agissement avéré... pas mal non ?)
- ▶ mise en place d'une structure accueillant la parole des victimes,
- ▶ garantie pour la victime de conserver son poste dans son service,
- ▶ enquête CSSCT systématique lors de la connaissance d'une situation présumée,
- ▶ prise en charge par un psychologue en chair et en os et non par une plateforme totalement financée par Korian.

Ainsi qu'une série de 8 propositions pour soutenir les femmes victimes de violences conjugales (favoriser la mutation inter établissement, mise à disposition d'un logement d'urgence, augmentation du temps de travail pour éviter les violences financières, former les référents à l'accueil des victimes et à la psycho traumatologie...)

Zéro !!! ... C'est le nombre retenu par la direction de Korian qui dit pourtant soutenir l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes, mais décide de ne rien faire malgré ses moyens.

C'est à l'encontre de ce que met en avant Mme la PDG de Korian, au niveau du Comité d'Entreprise Européen. Elle répète à qui veut l'entendre que ces accords sont une priorité pour atteindre l'égalité professionnelle, accords qu'elle appelle de ses vœux en faveur des femmes...

Alors pourquoi d'autres dirigeants et négociateurs de Korian ne veulent pas négocier certains accords à la hausse ???

Contact presse :

Albert PAPADACI, Délégué syndical Central Korian : 06 22 05 05 98